

Première du 378^e Plans-Fixes, le 7 novembre 2024, à 18h., Cinéma Casino, av. de la Gare 17, Martigny.

Entrée libre.

Cilette Cretton

Personnalité politique féministe

« Il fallait parler haut et fort ! »

Tourné à Martigny (VS) le 16 juillet 2024, 52'19 min.

Interlocutrice : Romaine Jean

Images : Gilles Vuissoz

Son : Lionel Darbellay

Assistante Images : Régine Boichat

Délégué de production : Alexandre Mejenski

En présence de Cilette Cretton et de Romaine Jean

Pour des générations de femmes, Cilette Cretton aura été un modèle. Personnalité politique, éducatrice et féministe, elle a fait bouger les lignes en Valais. A 79 ans, en compagnie de Romaine Jean, elle témoigne, dans ce Plans-Fixes qui a le souci de la transmission, d'un formidable parcours d'engagements sociétaux. Rayonnante face à la caméra, ses propos ont la force tranquille qu'on lui a toujours connue, un franc-parler qui fut sa marque de fabrique.

Un modèle, Cilette Cretton ? Elle hésite. A tout le moins, une pionnière, dit-elle. « Avec d'autres, je l'ai été au bon moment et au bon endroit. C'est qu'à l'époque nous n'avions pas le choix. Si on voulait se faire entendre, il fallait parler haut et fort. J'ai fait partie de la première génération de femmes qui ont pu faire de la politique dans ce canton. Je considère que la situation des femmes, dans la société d'aujourd'hui, est l'une des grandes révolutions qui a accompagné ma vie. »

La longueur de la laisse...

Née à Bagnes le 9 août 1945 dans une famille d'instituteurs, elle rend hommage à sa mère, « très consciente des discriminations dont elle faisait l'objet : quand j'étais enfant, mes parents enseignaient. En plus de son travail en classe, ma mère s'occupait de la famille et du ménage. A la fin du mois, son salaire équivalait à la moitié de celui que touchait mon père... Je l'ai entendue sans cesse rouspéter contre cette injustice. Aussi, dès qu'il fut question de suffrage féminin, elle a suivi le mouvement de très près pour avoir eu tout le temps de mesurer la longueur de la laisse. A force de tirer dessus... » Cette mère qui confie à sa fille qu'elle devait absolument avoir un métier, clé de son indépendance. « Elle a beaucoup insisté là-dessus. Quant à mon père, il avait un esprit critique exacerbé pour l'époque. N'aimant pas les vérités toutes faites, il tenait beaucoup à ce que nous réfléchissions par nous-mêmes. On est donc toujours le produit de l'éducation qu'on a reçue... »

« On est obligé de mettre une femme... »

1973 est l'année des premiers pas de Cilette Cretton en politique. C'est Pascal Couchepin qui vient la chercher. « C'était assez amusant... Depuis 1970, nous avons le droit de vote au plan communal puis ce fut le cas, au plan fédéral, une année plus tard. En 1973, l'heure de la première élection au Grand Conseil et au Conseil d'État avait sonné. Pascal Couchepin, président du parti radical de Martigny (1) m'avait appelée : « Tu vois, on est obligé de mettre une femme sur notre liste, sinon ça n'a pas d'allure ». J'avais cru comprendre qu'il aurait bien voulu y aller mais il ne pouvait l'envisager car un cousin (qui portait le même nom) était déjà député. Deux Couchepin de Martigny, ça aurait fait un peu tache... » Une fois élue, elle interpelle aussitôt le Département de l'instruction publique afin que les enfants handicapés ne soient pas stigmatisés dans leur scolarisation (2).

« Comme des bizarreries... »

Quel souvenir conserve-t-elle de ses campagnes électorales pour le Grand Conseil et le Conseil d'Etat (3) ? Avec un certain sourire, elle note « qu'on nous regardait comme des bizarreries. Ça ne s'était jamais vu. » Choc culturel. Dans un premier temps, la présence de quelques femmes dans l'hémicycle fut accueillie avec bienveillance. Puis les choses se gâtèrent... « Au Grand Conseil, j'ai assisté à des débats houleux, voire « volcaniques ». Si, au début, on nous écoutait silencieusement, c'est que les députés étaient sûrs qu'on n'arriverait pas au bout d'une phrase ! Ils attendaient qu'on se casse la figure... Nous étions considérées comme des empêcheuses de tourner en rond. »

Passant en revue ses années de députation (1973-1985), elle s'arrête – notamment – sur les affaires Savro et Dorsaz qui ébranlèrent le vieux pays. « J'ai beaucoup appris de ces scandales qui relevaient d'une connivence indécente entre le pouvoir politique et le pouvoir économique. » Elle rappelle l'intervention d'un député qui, à propos des fausses factures adressées à l'Etat, avait déclaré : « Quand on fabrique des routes en Valais, on facture les kilomètres à l'aller et on les facture aussi au retour... »

Cilette = tueuse !

Défense de la reconnaissance des droits féminins, congé maternité, égalité hommes-femmes (4), tels furent quelques-uns de ses combats. Bête noire des milieux catholiques anti-avortement, cible d'insultes dans la presse, elle n'a pas oublié cette inscription, portée par la jeunesse PDC, sur une cabane longeant la route conduisant à Champex : « Cilette = tueuse ». « Je dois dire que cela m'avait beaucoup fait rire... Les débats étaient toujours très vifs et très violents quand on parlait de

dépénalisation de l'avortement. C'était dans l'air du temps. J'ai trouvé ça toujours plus amusant qu'autre chose. »

L'humour sauve et ce Plans-Fixes, sensible et généreux, en témoigne éloquemment à plusieurs reprises. Il s'achève sur la dernière « aventure » politique de cette femme libre et rebelle. Députée à la Constituante pour le groupe Appel Citoyens, elle est la signataire officielle d'un recours déposé au Tribunal fédéral suite au rejet, le 3 mars 2024, du projet d'une nouvelle Constitution. Un refus qui ne « reflète pas la volonté des citoyens ». Affaire à suivre...

(1) Le Parti radical-démocratique valaisan dont elle sera la première présidente **(1992-1996)**.

(2) Toute la carrière de Cilette Cretton a été consacrée – notamment ! – à la reconnaissance des droits féminins et à l'école. Dans ce domaine, elle fut d'abord enseignante spécialisée puis directrice pédagogique à l'Etat de Vaud **(2001-2013)**. Durant dix ans, elle a dirigé la revue du Syndicat des enseignants romands, L'Educateur

(3) **En 2001**, Cilette Cretton est candidate au Conseil d'Etat. Troisième du second tour, elle ne deviendra pas la première femme du gouvernement valaisan.

(4) **De 1984 à 1993**, elle siège à la Commission cantonale de l'égalité. Elle est également une des membres fondatrices de l'Association Solidarité. **En 2014**, Cilette Cretton lance une initiative populaire pour un État laïc en Valais (séparation de l'Eglise et de l'Etat). **2018** : élue à l'Assemblée constituante valaisanne sous les couleurs d'Appel citoyen.